



Détournement d'argent public, que peut-on faire ?

Par **anne92**, le **09/06/2012** à **23:19**

Bonjour,

Concernant l'le détournement d'argent public dans un établissement public, que peut-on faire ? Où déposer plainte, des preuves seront-elles demandées, une enquête suivra-t-elle si les sommes en jeu sont "seulement" de quelques centaines de milliers d'euros ?

En effet, un de mes amis a travaillé pour le Directeur des Systèmes d'Information d'un tel établissement et celui-ci faisait "travailler" ses amis. Il leur attribuait de petits marchés (sans mise en concurrence) sous des noms de sociétés écrans (multiples noms de sociétés, mais 1 seule personne physique).

Quand il a changé de poste, toujours dans le public, ses amis l'ont suivi et il les a "embauché" à ses côtés.

Que peut-on faire ?

Cordialement,

Anne